

Haras de Sainte Eugénie
Aubry-en-Exmes
61160 Gouffern en Auge

Inscription aux cours d'équitation septembre 2023

Si pour vous vous monter à cheval c'est :

- Le cheval avant la performance
- la compréhension plutôt que la contrainte
- acquérir des bases solides qui vous permettront de pratiquer toutes les disciplines
 - pour les enfants apprendre en confiance et prendre
Le temps de s'approprier les apprentissages
 - pour les adultes pratiquer l'équitation sans pression et en sécurité

Alors vous êtes au bon endroit.

Cette année pour les enfants et les adolescents les cours se feront par créneaux de 2h (le but est d'apprendre à connaître son poney et d'être capable de s'en occuper intégralement)

ou cours de 1h30 pour les débutants et les -de 6 ans.

(les apprentissages sont progressifs adaptés à l'âge des enfants)

Pour un suivi personnalisé le nombre de places est limité par cours : **7 places pour les créneaux de 2 heures et 5 places pour les créneaux de 1h30 .**

Comment cela se passe : L'arrivée au club est 5 minutes avant le cours.

La préparation du poneys est faite par les cavaliers (pansage seller brider) les parents n'auront pas à intervenir. Ensuite la partie montée et travail à pied suivant le programme de la séance , nous terminons par 10-15 minutes pour les soins et le rangement du matériel.

A la fin de l'année, les cavaliers qui le souhaitent pourront passer les galops de poney et les galops 1 et 2. Les galops 3 et plus se passeront sous forme de stage.

Pour les adultes le système de cartes est maintenu.

Le nombre de cavaliers est limité à 7 places par cours

Après la préparation du cheval, la séance est composée d'une partie montée et à pied , quand c'est balade il n'y a pas de travail à pied. Après la séance chaque cavaliers s'occupe de son cheval et de son matériel.

Équipement :

- 1 pantalon
- chaussures fermées, bottes ou boots avec mini-chaps
- casque d'équitation personnel (marqué à son nom)
- des vêtements qui ne gênent pas les mouvements
- pas de t-shirts à bretelles, les épaules doivent être protégées
- des gants (facultatifs)
- gilet de protection conseillé à condition qu'il soit bien adapté à votre taille et obligatoire à partir du galop 4.

Horaires :

Les cavaliers en retard ne seront pas admis en cours et leur cours sera décompté.

Fonctionnement des forfaits :

Le forfait est annuel : il peut être réglé en 10 fois sans frais, le règlement pour l'année se fait à l'inscription. Il est nominatif , non cessible, non remboursable en cas d'arrêt de l'activité.

Les séances sont rattrapables dans le mois à conditions d'avoir été décommandées au plus tard 48 heures à l'avance ou à condition de fournir un certificat médical.

Fonctionnement des cartes pour les adultes:

les cartes de 10 séances sont valables 6 mois, elles sont nominatives, non cessibles, non remboursables en cas d'arrêt de l'activité. Les séances non décommandées au plus tard 48heures à l'avance seront décomptées sauf en fournissant un certificat médical.